



**PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS :
PROFESSIONNELS SUR TOUTE LA LIGNE**

RAPPORT ANNUEL

2022



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Chaudière-Appalaches

SOMMAIRE

Productrices et producteurs : professionnels sur toute la ligne

Message du président.....	1
Message du directeur régional.....	2
Mission et portrait de la Fédération.....	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches.....	4
Instances de la Fédération.....	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2022.....	6
Représentations.....	8
Comités internes 2021-2022.....	9
Protection du territoire agricole, aménagement et environnement.....	10
Développement de l'agriculture.....	12
Politiques et programmes agricoles.....	14
Prévention.....	15
Vie syndicale, communications et valorisation.....	16
Service aux entreprises agricoles.....	18
Personnes-ressources au 31 juillet 2022.....	20
Suivi des résolutions 2021.....	22
Service de comptabilité et de fiscalité.....	24

Chères productrices,
Chers producteurs,

La Fédération régionale a adopté le slogan suivant pour la prochaine année : « Productrices et producteurs : professionnels sur toute la ligne ». Pourquoi? Car nous sommes régulièrement confrontés à des réglementations qui remettent en question notre capacité à prendre les bonnes décisions pour nos propres entreprises, notamment en matière d'environnement. À ce titre, le projet de loi 41, mort au feuillet, est exemplaire.

Effectivement, ce projet de loi, tel que présenté avant les élections, ne contenait pas de clause permettant aux agricultrices et agriculteurs d'effectuer certaines actions, dites agronomiques, dans leur propre entreprise. Concrètement, certains actes relatifs à l'alimentation des animaux, aux méthodes de traitement préventif ou de protection des cultures ou des élevages, à l'aménagement ou à l'exploitation des cultures ou à l'amélioration génétique du troupeau, ne pourraient être faits sans l'approbation d'un agronome. Un tel règlement constituerait une atteinte frontale à la profession. Le projet de loi 41 sera peut-être relancé au cours de l'automne et nous continuerons de suivre ce dossier de près.

En agroenvironnement, le programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales a été lancé en février 2022. Seulement 30 heures après le lancement, le nombre maximal de participants avait déjà été atteint. Les productrices et producteurs ont, une fois de plus, démontré qu'ils sont au rendez-vous. Toutefois, il faudra veiller à ce que les programmes agroenvironnementaux compensent adéquatement les pratiques agroenvironnementales, car elles rendent de nombreux services à toute la société. Régionalement, la Fédération et de nombreux partenaires poursuivent des projets en agroenvironnement, dont deux nouveaux dans la dernière année. D'autres projets seront également déployés en 2022-2023.

Enfin, l'environnement d'affaires est toujours très instable et la hausse marquée de plusieurs intrants clés, comme le diesel ou les engrais, persiste. Dans ce contexte, les gouvernements ont fait appel à notre résilience, tant personnelle que professionnelle. Néanmoins, la résilience, sans appui financier à la mesure de la conjoncture économique, a des limites. L'actualisation du financement des programmes existants et l'adéquation des programmes envers les besoins des productrices et producteurs agricoles seront une priorité à mettre de l'avant pour la prochaine année.

Nous avons maintenant un nouveau gouvernement provincial depuis le 3 octobre. Nous continuerons de défendre notre profession en démontrant auprès de ce dernier que nous avons les compétences et l'expérience pour répondre aux défis qui sont les nôtres.

Le président,



James Allen



Une page est tournée!

On a enfin tourné la page de la Covid. Nous avons tous vécu des mois d'incertitudes, de contraintes et des efforts d'adaptation dans notre quotidien et dans notre vie professionnelle. Une adaptation qui aura été réalisée dans différents secteurs et je crois que c'est ce qu'il faut retenir de cette pandémie.

La vie associative a été confrontée aux contraintes imposées par cette pandémie, mais ne s'est pas arrêtée, tant dans les instances des syndicats affiliés que dans celles de la Fédération. Les réunions en mode virtuel ont été expérimentées, ont requis des apprentissages et, malgré les embûches, ont permis d'atteindre un seuil d'efficacité assez élevé pour qu'aujourd'hui, dans certaines occasions, le mode virtuel soit l'option retenue.

Les services offerts aux productrices et producteurs, par le personnel, ont été maintenus tout en s'adaptant aux directives qu'imposait la situation en matière de santé publique, particulièrement pour forcer le télétravail. Même si les directives se sont estompées en cours d'année, il est apparu utile de mettre sur pied une politique de télétravail pour les postes qui le permettaient. Cette nouvelle option de prestation de travail est maintenant privilégiée par une majorité de personnes.

De plus, les conditions de travail ont été mises à jour par les représentants de la Fédération et ceux du Syndicat des employés. Le renouvellement des deux conventions collectives de travail (UPA et SCF Conseils) a été convenu pour la période se terminant au 30 juin 2025.

Dans ce rapport d'activités, vous serez en mesure de constater les différentes réalisations régionales. La défense des intérêts des productrices et producteurs, la communication avec nos membres, la concertation avec les partenaires, la représentation auprès des instances gouvernementales, l'implication dans des projets de développement, et une offre de service répondant aux entreprises agricoles, ont amené vos représentants et notre personnel aux actions qui vous sont présentées.

Si on peut considérer avoir tourné la page avec la Covid, il reste des chapitres devant nous avec les défis que le contexte économique nous exposera durant les prochains mois et années.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Le directeur régional,



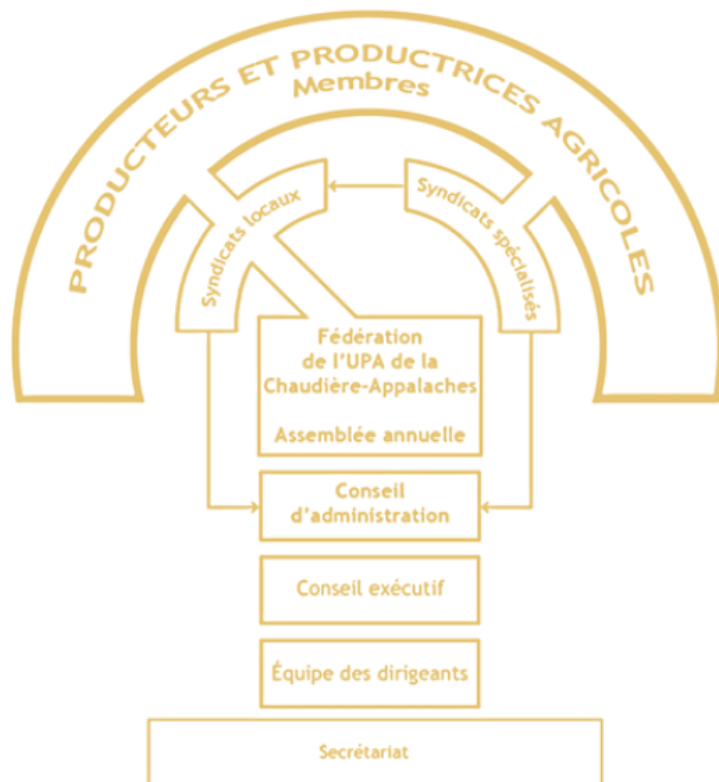
Roch Poulin



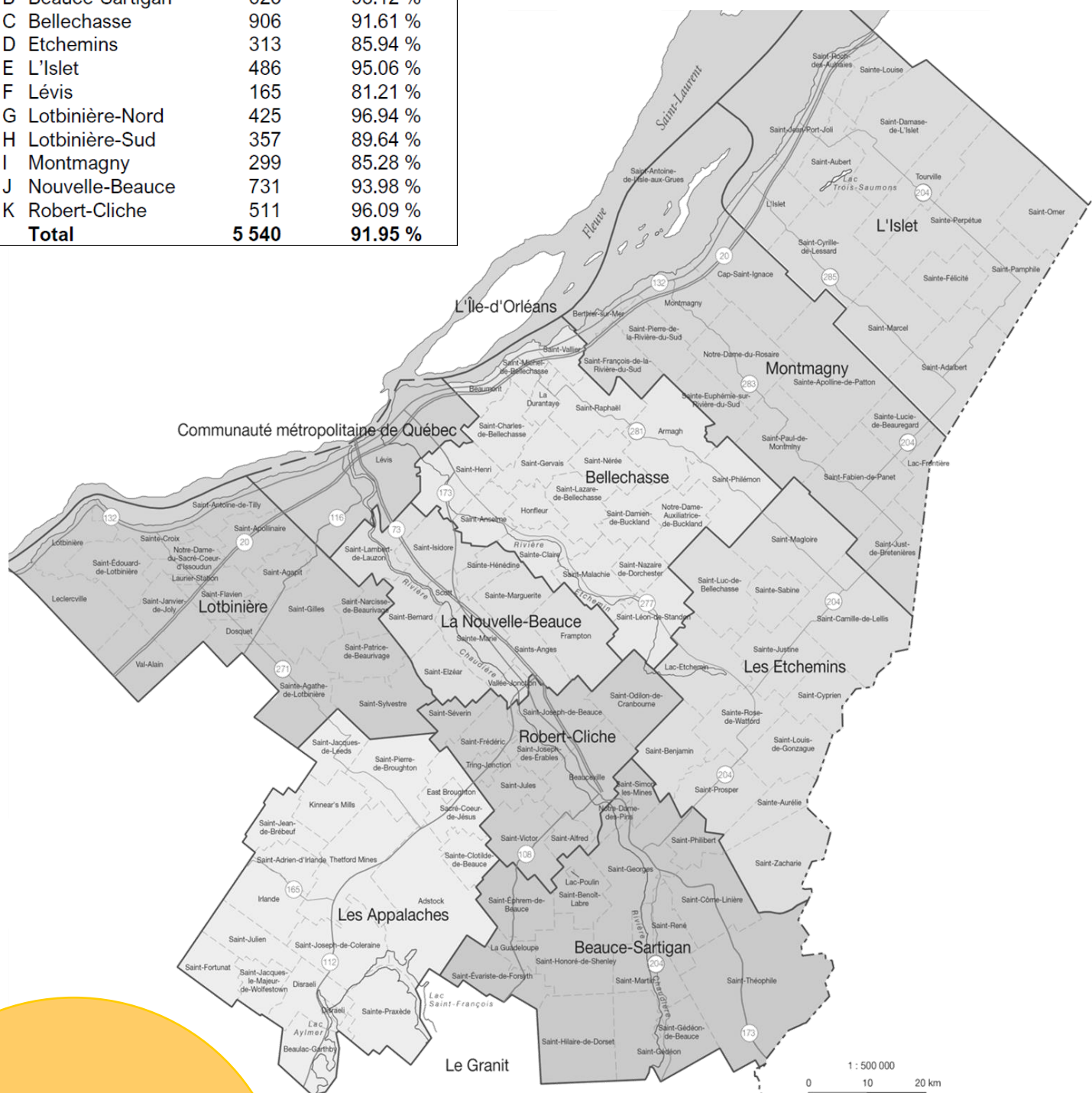
La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

La Direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs. Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9).



UPA de la Chaudière-Appalaches		
Syndicats locaux au 31 juillet 2022	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	722	90.30 %
B Beauce-Sartigan	625	93.12 %
C Bellechasse	906	91.61 %
D Etchemins	313	85.94 %
E L'Islet	486	95.06 %
F Lévis	165	81.21 %
G Lotbinière-Nord	425	96.94 %
H Lotbinière-Sud	357	89.64 %
I Montmagny	299	85.28 %
J Nouvelle-Beauce	731	93.98 %
K Robert-Cliche	511	96.09 %
Total	5 540	91.95 %



Assemblée générale annuelle

Elle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme le comptable externe. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 27 octobre 2021, en mode hybride. Au cours de la rencontre, 182 délégués et 6 producteurs ont participé. Journalistes, intervenants et autres producteurs ont pu assister aux allocutions du président régional et du représentant de la Confédération.

Conseil d'administration

Il s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis en visioconférence à six reprises au cours de la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022.

M. Jérôme Gingras, M. Mario Leclerc, Mme Solange Lemay, Mme Sarah-Maude Morin, M. Charles Paquet et M. Francis Roy ont terminé leur mandat au cours de la dernière année. Nous les remercions pour leur contribution.

Conseil exécutif

Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération. Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni en visioconférence à sept reprises et une fois en présentiel au cours de la dernière année.

Équipe des dirigeants

Elle est composée du président et des deux vice-présidents. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie en visioconférence à quatre reprises. Les dirigeants se sont consultés quelques fois pour assurer le suivi des affaires courantes.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2022

PAGE 6



PRÉSIDENT
James Allen
Saint-Anselme
Chaudière-Appalaches



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Jean Lambert
Lévis
Chaudière-Appalaches



2^E VICE-PRÉSIDENTE
Natacha Lagarde
Lac-Etchemin
Chaudière-Appalaches



Bertrand Bédard
Membre exécutif
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Bovins



Éric Cliche
Membre exécutif
Vallée-Jonction
Bois



Pascal Leclerc
Membre exécutif
Saint-Martin
Beauce-Sartigan



Daniel Samson
Membre exécutif
Saint-Narcisse-de-
Beaurivage
Lotbinière-Sud



Robert Beaumont
Saint-Pierre-de-la-
Rivière-du-Sud
MRC de Montmagny



Michel Beausoleil
Saint-Jean-Port-Joli
Autre production
végétale



Ghislain Bélanger
Saint-Édouard-
de-Lotbinière
Grains



Guylaine Bergeron
Saint-Isidore
La Nouvelle-Beauce



Valère Bolduc
Saint-Alfred
Acériculture



Caroline Dion
Saint-Bernard
Agricultures



Jean-Denis Doyon
Saint-Sylvestre
Autre production animale



Cavila Dubé
Lévis
Maraîcher



Bertrand Gagné
Saint-Pierre-de-Broughton
Appalaches



Frédéric Labrecque
Saint-Bernard
Lait



William Lemelin
Saint-Raphaël
Bellechasse



Michel Maheux
Beauceville
Robert-Cliche



Denis Paquet
Sainte-Croix
Lotbinière-Nord



Steve Pelletier
Saint-Aubert
L'Islet



Julie Pouliot
Sainte-Marie
Fermes de petite taille



René Roy
Saint-Jules
Porcs



Andrée-Anne St-Pierre
Lac-Etchemin
Relève



Christian St-Pierre
Lac-Etchemin
Etchemins



Jean-Charles Tardif
Sainte-Louise
Volailles



Jean-Paul Tardif
Lévis
Lévis



Roch Poulin
Directeur régional et secrétaire
de la Fédération



Geneviève Lapointe
Directrice régionale adjointe



Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2022, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

En région

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

James Allen, Jean Lambert, Natacha Lagarde, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Milot

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches (CRECA)

Jean Lambert

UPA – CISSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Daniel Samson

À la Confédération

Conseil général

- James Allen
- Jean Lambert

Comités et tables de travail de l'UPA

- James Allen
 - Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
 - Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Jean Lambert
 - Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional
- Natacha Lagarde, Jean-Philippe Carrier
 - Table pour le développement des marchés de proximité

Délégation auprès d'organismes apparentés

- James Allen
 - AGRICarrières - Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole.

Via Pôle

Jean Lambert

Table régionale sur la faune

Jean Lambert

Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

Natacha Lagarde

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Michel Beausoleil

SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc.

James Allen, Natacha Lagarde

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles

James Allen, Isabelle Lessard

Conseil exécutif de la Fédération

James Allen, président
Jean Lambert, 1^{er} vice-président
Natacha Lagarde, 2^e vice-présidente
Bertrand Bédard
Éric Cliche
Pascal Leclerc
Daniel Samson
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

Comité de prévention

James Allen, président
Bertrand Bédard
Caroline Dion
Steve Pelletier
Jean-Charles Tardif
Frank St-Pierre, secrétaire

Comité vie syndicale et communications

James Allen, président
William Lemelin
Michel Maheux
Denis Paquet
Andrée-Anne St-Pierre
Christian St-Pierre
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Maxime Beaudoin, secrétaire

Comité d'aménagement, d'environnement et de zonage

Jean Lambert, président
Valère Bolduc
Éric Cliche
Frédéric Labrecque
Daniel Samson
Jean-Paul Tardif
Sylvain Milot, secrétaire

Comité de développement de l'agriculture

Natacha Lagarde, présidente
Michel Beausoleil
Bertrand Gagné
Pascal Leclerc
Julie Pouliot
René Roy
Marc-Antoine Parent, secrétaire

Comité de main-d'œuvre, services aux entreprises

Jean Lambert, président
Robert Beaumont
Ghislain Bélanger
Guylaine Bergeron
Jean-Denis Doyon
Cavila Dubé
Karine Phaneuf, secrétaire

Comité de vérification

Daniel Samson, président
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Denis Paquet
René Roy
Michaël Goulet, CPA, CMA, secrétaire

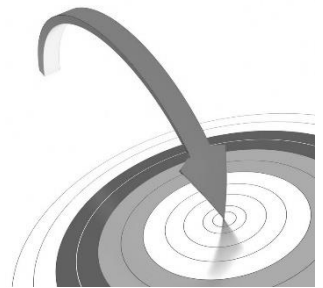
Comité des résolutions

James Allen, président
Jean Lambert
Natacha Lagarde
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire



Objectifs du Comité :

- Effectuer une mise à jour de la politique d'aménagement de la Fédération régionale en fonction de la nouvelle politique de la Confédération;
- S'assurer que tous les syndicats locaux sur le territoire de la Fédération régionale aient, au moins, un responsable des dossiers d'aménagement;
- Faire de la région de la Chaudière-Appalaches une référence en matière d'adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques, en sensibilisant 20 entreprises agricoles;
- Analyser les nouvelles réglementations environnementales (REAFIE, PRMHH, PPRLPI, REA) et recommander les représentations nécessaires pour assurer et défendre l'intérêt des producteurs.



Agriclimat

- Démarrage de la phase 2 du projet;
- Participation à la deuxième rencontre avec les fermes pilotes pour la présentation des résultats obtenus avec les données recueillies des entreprises;
- Une troisième rencontre avec les fermes pilotes est prévue à l'automne.

Plan d'agriculture durable – Pesticides

- Coordination d'un projet interrégional, financé par le Plan d'agriculture durable du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en collaboration avec les fédérations de l'UPA de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent, concernant un réseau d'échanges entre producteurs biologiques et conventionnels pour la réduction de l'usage des pesticides;
- Collaboration avec les partenaires du projet pour organiser des activités sur l'objectif de réduction de l'usage des pesticides;
- Réalisation de vitrines de démonstration aux champs le 18 août, le 16 et le 22 septembre 2022.

Troisième lien

- Représentation politique auprès du ministre des Transports, M. François Bonnardel, afin de sensibiliser le gouvernement aux enjeux agricoles face à l'implantation d'un troisième lien sur le territoire de la Ville de Lévis.

Régime transitoire de gestion des zones inondables

- Intervention auprès des députés de la région concernant le Régime transitoire de gestion des zones inondables;
- Adoption d'une résolution demandant au gouvernement un moratoire sur l'application du Régime transitoire.

Effarouchement des oiseaux migrateurs

- Le service d'effarouchement a été offert du 24 avril au 21 mai 2022. Les effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables des MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et La Nouvelle-Beauce.

Express Beauce-Mégantic

- Représentation de la Fédération, lors de l'audience au Tribunal administratif du Québec (TAQ), concernant la contestation de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), par Express Beauce-Mégantic, pour le corridor récréotouristique, afin de faire retirer une condition laissant accès aux producteurs agricoles et forestiers enclavés par le sentier.

Reboisement des terres cultivées

- Sensibilisation de nos élus municipaux et députés provinciaux face aux enjeux du reboisement des terres en culture dans nos municipalités;
- Revendication auprès des instances ministérielles pour modifier le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) et mettre fin au moratoire;
- Raffermer nos processus dans les syndicats locaux pour s'opposer auprès du MAPAQ à toute demande de reboisement de terres en culture;
- Signifier aux différentes instances l'intérêt des producteurs à s'impliquer dans une démarche de type projet pilote pour éviter le reboisement des terres en culture.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

- Participation de chacun des syndicats locaux et de la Fédération à une série d'ateliers sur l'avancement des PRMHH, afin que les représentants de l'UPA soient bien informés et de réitérer nos enjeux agricoles face à l'adoption de ces nouveaux outils de planification;
- Collaboration offerte pour l'élaboration des plans d'action de PRMHH à l'échelle des MRC.

Récupération des plastiques agricoles

- Représentation sur le Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles, en collaboration avec l'organisme AgriRECUP;
- Recherche de fermes partenaires, afin de distribuer les quatre presses à plastique agricole disponibles dans chacune des MRC participant au projet pilote.

Dans les syndicats locaux

Lévis :

- Participation à une rencontre de la Table agro-urbaine;
- Représentation politique auprès du ministre des Transports concernant les enjeux agricoles du troisième lien;
- Dépôt d'un mémoire faisant état des enjeux agricoles quant au projet de révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ);
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

La Nouvelle-Beauce :

- Suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDТАF);
- Tournée de rencontres des municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce, afin d'échanger sur la cohabitation harmonieuse et la sécurité routière;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

Bellechasse :

- Participation à la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Bellechasse;
- Participation à plusieurs rencontres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Bellechasse;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH;
- Représentation politique auprès du ministre des Transports concernant les enjeux agricoles du troisième lien;
- Opposition quant à la reconversion de l'ancien Centre d'excellence en production porcine (CEPP) de Saint-Anselme en Écocentre et site de dépôt à neige.

Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud :

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC de Lotbinière;
- Rencontres du CCA de la MRC de Lotbinière pour traiter de plusieurs dossiers touchant le milieu agricole;
- Rencontre du nouveau conseil municipal de Sainte-Croix pour discuter des enjeux agricoles;
- Création de dépliants afin de sensibiliser les citoyens sur les enjeux de cohabitation des milieux agricoles et urbains.

Etchemins :

- Rencontre avec la MRC des Etchemins sur différents enjeux agricoles touchant son territoire;
- Organisation d'une rencontre sur la problématique de reboisement d'une terre en culture sur le territoire de la municipalité de Sainte-Justine;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

Appalaches :

- Rencontre avec la Municipalité d'Adstock pour un projet d'exclusion de la zone agricole dans le secteur de Sacré-Cœur-de-Marie;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

Robert-Cliche :

- Collaboration avec la MRC Beauce-Centre pour assurer la cohabitation harmonieuse entre les usagers de la piste cyclable et les producteurs agricoles;
- Participation aux rencontres du CCA de la MRC Beauce-Centre;
- Participation à une démonstration de la presse à plastique agricole, à Saint-Joseph-des-Érables;
- Rencontre avec le député provincial et les promoteurs concernant le projet d'une halte routière à la sortie de l'autoroute 73, à Beauceville;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

Beauce-Sartigan :

- Représentation politique, en collaboration avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), auprès du ministre des Transports du Québec (MTQ), et proposition de tracé de moindre impact sur les activités agricoles concernant le prolongement de l'autoroute 73, à Saint-Georges;
- Participation à plusieurs rencontres de la Table de concertation UPA-APBB-MRC;
- Rencontres avec la MRC de Beauce-Sartigan concernant le projet de piste cyclable sur le territoire de la Ville de Saint-Georges;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

MRC de Montmagny :

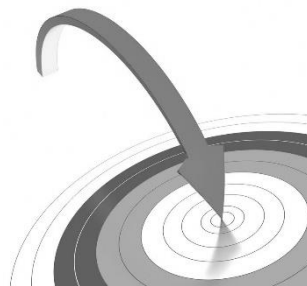
- Rencontre avec des représentants d'Hydro-Québec concernant le projet de remise à niveau des lignes et des postes sur le réseau de transport Montmagny-L'Islet;
- Participation aux rencontres du comité de suivi du projet de sensibilisation, réalisé en collaboration avec la MRC de L'Islet;
- Rencontre avec le conseil des maires pour discuter de différents enjeux, dont la récupération des plastiques agricoles et le Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

L'Islet :

- Rencontre avec des représentants d'Hydro-Québec concernant le projet de remise à niveau des lignes et des postes sur le réseau de transport Montmagny-L'Islet;
- Participation aux rencontres de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) et du comité de suivi du projet de sensibilisation citoyenne, réalisées en collaboration avec la MRC de Montmagny;
- Représentation auprès de la MRC, afin d'apporter des modifications au Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées;
- Rencontre avec le conseil des maires pour discuter de différents enjeux, dont la récupération des plastiques agricoles;
- Participation à l'atelier sur le PRMHH.

Objectifs du Comité :

- Voir à ce que la jeunesse soit mieux renseignée sur l'agriculture et sa diversité;
- Développer une stratégie de marketing social (éducatif) pour promouvoir le savoir-faire et les produits de la région de la Chaudière-Appalaches;
- Revendiquer un meilleur soutien pour l'accès en région à des services d'abattage et de débitage;
- Obtenir plus de flexibilité dans les normes et règles pour permettre l'abattage à la ferme et la commercialisation de cette viande.



Mangeons local plus que jamais!

- La Fédération régionale continue de promouvoir l'application Mangeons local plus que jamais!, lancée en août 2020;
- Au total, 136 points de vente de la région sont actuellement inscrits à l'application, dont :
 - 106 fermes;
 - 8 marchés;
 - 19 restaurants;
 - 2 microbrasseries;
 - 1 transformateur.
- Les producteurs intéressés peuvent toujours s'inscrire au www.mangeonslocal.upa.qc.ca/formulaire.

Aide aux groupes non affiliés

- La Fédération régionale collabore étroitement avec les trois groupes de producteurs suivants (soutien pour la promotion et le développement des groupes) :
 - Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches : Coopérative réunissant une vingtaine de producteurs pour la promotion du bleuët en corymbe, afin d'offrir un soutien au développement aux entreprises membres (webinaires, réseautage, etc.). Mobilisation à l'échelle provinciale par l'intermédiaire de l'association Bleuët Corymbe Québec (lancement d'un processus de planification stratégique en cours);
 - Le PRÉ : Coopérative de solidarité réunissant une trentaine de producteurs pour desservir des restaurateurs et un réseau de paniers fermiers dans la grande région de Québec;
 - Le Grand Marché Beauce-Sartigan : Coopérative de solidarité administrant un marché public à Saint-Georges.

Soutien aux initiatives de marchés publics itinérants

- La Fédération régionale a collaboré à l'initiative du Syndicat de l'UPA des Etchemins visant à produire un cahier des charges définissant les responsabilités et les tâches inhérentes à la mise en place d'un marché fermier local, afin d'assurer la reconduite et la pérennité de tels marchés.

Collaborations et représentations

- La Fédération régionale offre sa collaboration à différents comités régionaux ou locaux et initiatives de développement régional :
 - TACA;
 - Arrêts Gourmands de la Chaudière-Appalaches;
 - Projet régional de sécurité alimentaire, Les Radieux, visant la récupération et la valorisation des surplus de fruits et de légumes;
 - Déploiement régional du projet des Petits ambassadeurs pour la promotion et la valorisation de l'agroalimentaire dans le réseau de la petite enfance;
 - Goûtez Lotbinière;
 - Comité de développement agroalimentaire et Incubateur des entreprises agricoles des Appalaches.
- Au niveau provincial, des représentants de la Fédération siègent sur différentes instances :
 - Table sur le développement des marchés de proximité (Natacha Lagarde et Jean-Philippe Carrier);
 - Table de développement de la production biologique (Jean-Philippe Carrier).



Politique de promotion des produits agroalimentaires régionaux

- La Fédération régionale met à la disposition de chacun des syndicats locaux un budget permettant la promotion des produits et du savoir-faire agroalimentaire de la région sous diverses formes;
- Plus de 3 500 \$ ont été octroyés pour différents dons ou commandites :
 - Paniers de Noël de Moisson Beauce;
 - Paniers de Noël des municipalités du secteur de Lotbinière-Sud;
 - Dons aux Frigos Pleins de Bellechasse;
 - Dons à L'Essentiel des Etchemins;
 - Grand Marché mobile en Beauce-Sartigan;
 - Marché Ostara du Patro de Lévis;
 - Marché La chèvre & le chou (Montmagny-L'Islet);
 - Forfaiterie des Arrêts Gourmands de L'Islet;
 - Goûtez Lotbinière.

Fermes de petite taille

- Tenue de deux rencontres avec les représentants locaux des fermes de petite taille dans la dernière année;
- Le groupe de travail régional pour les fermes de petite taille, formé par le MAPAQ, La Financière agricole du Québec (FADQ), le réseau Agriconseils et la Fédération régionale, s'est réuni à six reprises et a organisé le colloque *Se lancer dans la mise en marché des viandes*, le 26 mai dernier, auquel ont participé plus de 60 personnes, dont 43 producteurs agricoles.

Forum bioalimentaire régional

La direction régionale du MAPAQ a tenu à intégrer le Forum bioalimentaire régional CAR*-MRC dans la démarche de concertation de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2021-2024 et, ainsi, établir les fondements d'un plan d'action pour le développement bioalimentaire de la région.

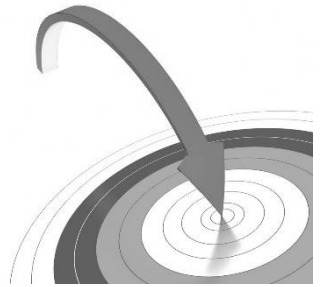
Le Forum du 17 février a permis d'identifier six priorités régionales qui alimenteront le plan d'action de l'Entente sectorielle :

1. Poursuivre les efforts pour favoriser l'achat local auprès des consommateurs;
2. Diversifier l'agriculture, l'agroalimentaire et les pratiques agricoles;
3. Remettre en culture des terres en friche;
4. Soutenir les initiatives d'implantation de serres dans la région et mettre à profit les nouveaux tarifs qui favorisent l'utilisation de l'électricité pour des fins d'éclairage, de photosynthèse et de chauffage des serres;
5. Développer des circuits courts, entre autres, par de nouveaux modèles d'agriculture à favoriser (agriculture sur de plus petites superficies, agriculture en émergence visée, notamment par la mise en œuvre du volet 2 de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAQ));
6. Contribuer à un projet pilote d'immigration permanente en transformation alimentaire, afin d'offrir une voie de passage vers l'immigration permanente aux travailleuses et travailleurs étrangers.

*CAR : Conférence administrative régionale regroupant des représentants administratifs des différents ministères et organismes.

Objectifs du Comité :

- Faire les représentations nécessaires pour la mise en place et l'adaptation de programmes et politiques agricoles répondant aux besoins des entreprises agricoles;
- S'assurer du maintien et de la bonification des budgets alloués pour les programmes de sécurité du revenu et de gestion des risques;
- Participer à la promotion des programmes utiles à la profession;
- Voir à ce que le Code de la sécurité routière tienne compte des particularités des véhicules et équipements agricoles.



Assurance récolte

Le 14 mars dernier, le bilan des activités régionales de la FADQ a été présenté aux représentants de la Fédération régionale. Les discussions ont porté sur les programmes de la sécurité du revenu, l'assurance récolte et le financement agricole. Quelques nouveautés en assurance et protection du revenu ont été soulignées par la FADQ, dont :

- Relève : rabais de contribution de 25 % pour trois ans et de nouvelles formations seront admissibles pour les subventions à la relève;
- Acériculture : excès de neige, travaux urgents de déneigement et ventes directes aux consommateurs sont maintenant considérés;
- Apiculture : désormais, la part de la prime associée aux pertes de plus de 70 % est entièrement assumée par les gouvernements fédéral et provincial. Pour l'adhérent, il en résulte une baisse de la prime.

Webinaire sur les programmes en vigueur

La collaboration entre les directions régionales de la FADQ et de la Fédération régionale a permis la présentation d'un webinaire concernant les divers programmes d'aide offerts. Le 28 avril 2022, une rencontre a eu lieu afin d'aider à démystifier les programmes Agri-Stabilité, Agri-Québec Plus, Agri-Investissement et Agri-Québec.

Véhicule hors route et fonds d'indemnisation

Pour faire suite à l'adoption du projet de loi 71, *Loi sur les véhicules hors route*, des discussions ont eu lieu avec le gouvernement et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ), afin de mettre en place un fonds visant à compenser les entreprises agricoles ayant subi des dommages liés aux passages des véhicules hors route (VHR), particulièrement les motoneiges, lorsque ceux-ci s'aventurent à l'extérieur des sentiers balisés. L'un des objectifs du programme est de favoriser le maintien des droits de passage actuels accordés par les producteurs agricoles. L'UPA poursuit les discussions avec le MTQ dans ce dossier.

Code de la sécurité routière avec Contrôle routier Québec

À la demande de certains syndicats locaux, les contrôleurs routiers sont venus échanger avec les producteurs sur leur rôle et les principaux règlements concernant les activités agricoles. Les participants ont grandement apprécié avoir des éclaircissements sur certaines subtilités de la réglementation et des réponses à leurs principales interrogations. Contrôle routier Québec est disponible dans toutes les MRC de la région pour donner cette conférence.

Entente ASAQ-PISAQ

En avril dernier, les partenaires de l'entente relative au Programme ASAQ/PISAQ (Amélioration de la santé animale au Québec/Programme intégré de santé animale du Québec) ont convenu des modalités entourant son renouvellement jusqu'en 2025. Rappelons que ces partenaires sont l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), le Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV), le MAPAQ et l'UPA.

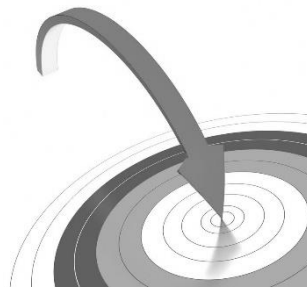
Rencontre avec le MAPAQ sur le programme IMAPA

Le 13 mai 2022, une rencontre avec le MAPAQ a eu lieu pour présenter les particularités du programme Initiative ministérielle Action-Prévention agroalimentaire (IMAPA), au volet numéro 3, concernant des processus de diagnostic des installations électriques et de risques d'incendie, en vue de mettre en place des mesures de mise aux normes en termes de prévention des incendies dans le secteur agricole.



Objectifs du Comité :

- Favoriser la réalisation de deux ateliers de prévention, en format virtuel ou présentiel, sur le territoire de la Chaudière-Appalaches;
- Offrir une activité de sensibilisation ou d'information en matière de santé psychologique qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'une demi-journée, dont le thème serait le bien-être et l'équilibre de vie ou la valorisation de soi;
- Continuer à créer un réseau de personnes formées « sentinelle » en Chaudière-Appalaches (deux à trois nouveaux groupes formés au cours de l'année 2022).



En 2021-2022, malgré le contexte de pandémie qui s'est poursuivi, la Fédération régionale a maintenu son apport pour mettre en place des moyens permettant aux producteurs de travailler dans un environnement agricole sain et sécuritaire, tout en les aidant à reconnaître et à gérer les risques et les dangers sur la ferme.

Au cours de la dernière année, les actions suivantes ont été déployées afin qu'elles se lient précisément aux objectifs établis :

- En concertation avec les syndicats locaux, sensibilisation de partenaires, dont les MRC, dans le but de constituer la contrepartie financière nécessaire à l'embauche d'une ressource supplémentaire à titre de travailleuse-travailleur de rang;
- Une rencontre avec les membres du Comité de prévention a été tenue afin d'intervenir, de traiter et de travailler sur divers dossiers de prévention, dont les actions qui ont permis de prioriser le bien-être du producteur;
- Une participation virtuelle des membres du Comité au Forum sur la santé psychologique;
- À partir du bulletin La Source et de la page Facebook de la Fédération régionale, des capsules et articles d'informations traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés;
- Un réseau de personnes formées « sentinelle » en Chaudière-Appalaches en plus grand nombre permettant d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide;
- Un plan d'action en santé psychologique qui se poursuit permettant de maintenir nos actions en vue de sensibiliser et d'outiller les producteurs agricoles et les intervenants en santé mentale;
- Un élu par syndicat local porteur du dossier « prévention »;
- À la suite d'un incendie ayant détruit le bâtiment principal de production, maintien de la politique d'aide au producteur sinistré permettant d'obtenir un accompagnement.



Objectif du Comité :

→ **Susciter la relève syndicale avec des activités qui permettent d'impliquer de nouvelles personnes en cours d'année.**

Accueil des nouveaux producteurs

La Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil en 2021-2022. Celle-ci vise à ce que les nouveaux producteurs connaissent bien leur association professionnelle ainsi que les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre. Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de 15 ambassadeurs est actif. Afin de favoriser le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés, chaque ambassadeur est issu du monde agricole. Pour la dernière année, 109 nouveaux producteurs ont eu un contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe.

Agents syndicaux

En tout, six agents de la Fédération régionale sont rendus disponibles aux syndicats locaux, afin de les accompagner dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.

Table des syndicats locaux et des spécialités

La Table des syndicats locaux est une rencontre annuelle dédiée aux dossiers touchant particulièrement ces syndicats, leur offrant un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Présidents, vice-présidents et secrétaires des syndicats locaux de la région étaient invités à participer à cette rencontre virtuelle, le 3 février dernier. La rencontre a débuté par une période d'échanges des bons coups et enjeux des syndicats locaux.

Les syndicats spécialisés se sont joints en après-midi, notamment pour la préparation à la consultation de l'Entente sectorielle qui définit le mandat de la TACA. Ce fut également l'occasion d'aborder plusieurs dossiers de la Fédération, dont : le projet de loi 103, qui facilite le morcellement, les fermes de petite taille et le Collectif en formation agricole Chaudière-Appalaches.

La Source d'information en Chaudière-Appalaches

Le bulletin électronique La Source d'information en Chaudière-Appalaches est envoyé aux administrateurs. Il sert à les informer des dossiers et activités syndicales de la région. Son contenu ainsi que celui de l'infolettre ont été recentrés. La Source d'information met de l'avant des sujets liés aux instances et aux dossiers de la Fédération régionale. Sa mise en forme a également été actualisée.

L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agro-alimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 800 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. La présentation de l'infolettre a également été améliorée et modernisée.

La revue L'U

Collaboration entre La Terre de chez nous, la Confédération et les fédérations régionales, dont la nôtre, la revue L'U est distribuée six fois l'an à tous les producteurs agricoles du Québec. L'U vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées par les différents affiliés de l'Union.

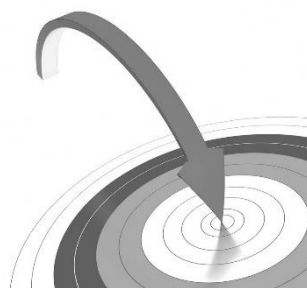
Vision Terre et Forêt

Initié en 2019 par la Fédération régionale et La Terre de chez nous, ce journal réalisé en Chaudière-Appalaches est distribué aux abonnés de la TCN quatre fois par année. Il présente des nouvelles et des reportages.

Site Internet et page Facebook

Chaque jour, plus d'une centaine de personnes en moyenne visitent le site Internet de la Fédération pour y retrouver des renseignements à propos de l'organisation et des services offerts. Le site Internet, à l'instar d'autres outils de communication, a été modernisé, notamment afin d'améliorer la présentation du contenu, la visibilité des sites de l'Union sur les moteurs de recherche et, ainsi, d'intégrer le contenu de la Confédération.

En 2021-2022, la page Facebook a vu passer son nombre d'abonnés de 2 800 à 3 025. Diverses informations de la Fédération régionale, articles de presse pertinents, offres d'emplois, invitations à des activités, etc. sont diffusés sur cette page.



Bienvenue sur le site de l'Union des producteurs agricoles

Personnalisez votre expérience.

Je suis :

☐ Producteur/Productrice

☐ Citoyen/Citoyenne

Sélectionnez votre région *

Chaudière-Appalaches

Valider

Formation des élus

Le 6 janvier 2022, la formation intitulée « Innover, une idée à la fois » a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Par ailleurs, quelque 29 personnes ont participé à l'activité sur le développement du leadership au sein de leur conseil d'administration. Le 25 février dernier, la formation dédiée aux nouveaux administrateurs de la région a été offerte en mode virtuel. Au total, 10 personnes ont participé à cette rencontre et ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.

Chroniques télévisuelles

Depuis quatre ans, la Fédération régionale collabore avec NousTV Beauce-Appalaches à la production d'entrevues télévisuelles pour l'émission Espace Public. Notre président y rencontre l'animatrice pour discuter de sujets reliés à l'agriculture, ses mécanismes et ses enjeux. En tout, quatre entrevues ont été réalisées dans la dernière année.

Dans les médias

Une dizaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire : lancement de la saison des bleuets, activités agro-alimentaires en lien avec les marchés publics, partenariat pour la santé psychologique des producteurs de la région, etc. Tous ces sujets ont été repris sur notre page Facebook et notre site Internet, pour un maximum de visibilité. De plus, on comptabilise des dizaines de demandes médiatiques et d'entrevues accordées en cours d'année, que ce soit par notre président ou tout autre administrateur de la Fédération régionale ou de ses affiliés, concernant les nombreux sujets d'actualité agricole.



Campagne de valorisation 2022 : Kiosques éducatifs et Portes ouvertes

L'Union a poursuivi la promotion de l'application Mangeons Local, et les tournées du même nom, avec des influenceurs sur les réseaux sociaux, dans quatre régions administratives.

L'application consiste à répertorier les fermes du Québec qui font de la vente directe. Elle permet de repérer facilement sur le territoire québécois les fermes où l'on vend directement aux consommateurs et de créer des circuits, tant pour s'approvisionner à proximité de son domicile que pour découvrir les attraits agrotouristiques d'une région.

En 2022, l'UPA a expérimenté une nouvelle formule de communication pour les Portes ouvertes (PO). Au lieu d'être le centre de la campagne de valorisation de l'Union, celles-ci devenaient plutôt une composante. Pour une première fois, les fermes hôtes pouvaient ouvrir leurs portes au moment qu'elles le voulaient. Au total, plus de 3 200 personnes ont participé aux quatre PO qui ont eu lieu :

- Houblon Double L.L. à Saint-Édouard-de-Lotbinière, le 6 août;
- Bleuetière Lapointe et la Ferme No-Chan inc. à Saint-Gervais, le 14 août;
- Distillerie Ste-Sabine à Sainte-Sabine, le 11 septembre.

En parallèle, un kiosque éducatif a été animé, notamment lors des cinq expositions agricoles, des deux Portes ouvertes, et autres événements de la région, pour un total de 12 jours. Le kiosque Kasscrout, qui transpose l'univers ludique du jeu virtuel en un jeu à animer, a été expérimenté durant la plupart de ces journées.

Houblon Double L.L.

6 août 2022

Ferme No-Chan inc.

14 août 2022

Bleuetière Lapointe

14 août 2022

Distillerie Ste-Sabine (Place à l'érable)

11 septembre 2022

Les fermes du Québec vous ouvrent leurs portes cet été!

Objectifs du Comité :

- **Centre d'emploi agricole (CEA) :** rendre attractifs les emplois du secteur agricole pour favoriser un maximum de placements en ayant plus de candidats et de meilleure qualité;
- **Gestion des ressources humaines (GRH) :** augmenter les interventions en gestion des ressources humaines afin d'améliorer les pratiques RH des employeurs, dans le but de favoriser la rétention, le développement et l'engagement des travailleurs;
- **Santé et sécurité au travail (SST) :** par des interventions et de la sensibilisation en SST, favoriser la prise en charge des producteurs agricoles face aux risques présents dans leur entreprise;
- **Service de transfert aux entreprises (STE) :** consolider le STE (les services, les partenaires, la clientèle et l'équipe), afin d'assurer l'affluence dans les demandes d'intervention en transfert d'entreprise ainsi qu'en gestion organisationnelle;
- **Travailleurs étrangers temporaires (TET) :** tout en maintenant l'affluence, conseiller les employeurs de TET dans la planification de leur main-d'œuvre afin de les conscientiser face à leurs obligations et, ainsi, assurer une bonne gestion des dossiers.



Centre d'emploi agricole

Encore cette année, les efforts de l'équipe du CEA ont été axés sur l'augmentation de notre visibilité, tout en rendant nos offres d'emplois plus attractives. La tendance demeure la même, soit une légère baisse des offres d'emploi, tout en maintenant 81 placements permanents au cours de la période. Ce résultat demeure, pour une deuxième année consécutive, le meilleur taux de placement de la province en comparaison avec les autres régions. L'équipe en est très fière, considérant que Chaudière-Appalaches détient le plus bas taux de chômage de la province en 2021-2022. De nouvelles campagnes de recrutement ont été réalisées par le biais de la page Facebook, dont celle en vue des postes à pourvoir pour la saison estivale « Tu fais quoi cet été? ».

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Implantation d'un questionnaire aux employeurs pour des offres d'emploi plus personnalisées, originales et attractives;
- Formation du personnel pour une meilleure gestion des médias sociaux;
- Partage de nos offres d'emploi sur d'autres pages Facebook;
- Discussion avec les candidats sur Messenger;
- Promotion aux nouveaux clients du CEA;
- Publicité ciblée par des appels téléphoniques.

Service de transfert d'entreprise

Dans la dernière année, 44 clients ont été desservis par nos conseillers en transfert d'entreprise agricole, que ce soit pour : réfléchir, discuter et orienter le projet de transfert; planifier l'intégration de la relève; prévoir les différentes étapes du transfert, en concertation avec les intervenants, et préparer le retrait des cédants ou encore identifier les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes.

Principale réalisation en lien avec l'objectif :

- Formation et intégration de nouvelles ressources.

Gestion des ressources humaines

C'est en avril dernier qu'AgriRH est officiellement lancé. Un tout nouveau programme offert aux employeurs agricoles leur permettant un accès à des services complets en gestion des ressources humaines à faible coût. Dans le but de résoudre diverses problématiques liées à la gestion des ressources humaines, toute l'équipe a suivi une formation d'une durée de trois mois, afin de perfectionner les outils et les compétences. Une douzaine d'accompagnements ont été réalisés en passant par les programmes Fermemploi et Agriemploi, en plus des 39 adhérents au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Lancement AgriRH;
- Recrutement Fermemploi et Agriemploi;
- Publications dans l'infolettre de la Fédération régionale.

Mutuelle et accompagnement SST

Depuis le 6 avril 2022, tous les employeurs doivent se conformer au programme intérimaire du projet de loi 59, qui vise une réforme de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST). Pour cette raison, nos actions se sont centrées sur l'accompagnement de nos membres de la Mutuelle ainsi que les autres employeurs agricoles de la région qui veulent de l'aide pour s'y conformer. À cet effet, un outil a été développé afin de faciliter la démarche. En ce qui concerne la Mutuelle de prévention, une majorité des 119 membres ont été rencontrés à distance, en raison des mesures sanitaires. Aussi, plusieurs webinaires, présentés en février 2022, ont permis à des experts de démontrer que la santé et la sécurité en agriculture est nécessaire, gérable et profitable!

Principale réalisation en lien avec l'objectif :

- Accompagnement SST au programme intérimaire du projet de loi 59.

Travailleurs étrangers temporaires

Encore une fois cette année, le Service aux entreprises agricoles (SEA) note une forte augmentation des demandes de travailleurs étrangers. Après une hausse enregistrée de 30 % du nombre de TET embauchés par le biais de notre service l'an passé, c'est à 43 % que s'élève ce taux cette année. Une belle réussite de l'équipe du SEA qui a participé à l'embauche de 1 145 travailleurs étrangers au cours des 12 derniers mois. Par le fait même, nous avons vu le nombre d'inscriptions au programme Agrifrancisation presque tripler pour atteindre 40 mandats dans les entreprises agricoles de la région.

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Promotion du programme Agrifrancisation;
- Réalisation de visites aux employeurs TET par les brigades terrain.

Collectif en formation agricole

→ **L'accessibilité en région à des activités de formation professionnelle en agriculture qui répondent aux besoins des productrices et producteurs, de la relève et de la main-d'œuvre agricole.**

En 2021-2022, la Chaudière-Appalaches s'est, une fois de plus, démarquée par son dynamisme en formation continue en agriculture, avec la diffusion de 173 activités de formation, totalisant 2 916 heures de cours. Environ le tiers de ces formations furent proposées en ligne, de façon à les rendre plus accessibles à la clientèle. Toutes les formations étant disponibles sur le portail www.uplus.upa.qc.ca/chaudiere-appalaches.

En ce qui concerne la clientèle desservie, 1 905 personnes ont investi de leur temps en participant à nos formations pendant l'année. Des résultats fort satisfaisants et supérieurs à l'an dernier. Pour ce qui est du financement, Services Québec a engagé 105 711 \$ pour 126 activités des 173 proposées en formation continue en agriculture dans la région. Quant aux producteurs, ils y ont investi eux-mêmes 171 752 \$.

Incluant l'apport du ministère de l'Éducation pour les formations de plus longue durée (ASP) et celles étant créditées (AEC), ainsi que la contribution de plusieurs autres partenaires pour des formations ciblées, comme le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSCA) pour les formations *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – déclinaison agricole*, les Producteurs et Productrices acéricoles du Québec (PPAQ) et les agences de mise en valeur des forêts privées de la région pour diverses formations en acériculture et en foresterie, cela porte les investissements totaux en formation continue en agriculture à 638 075 \$ en Chaudière-Appalaches cette année.

Ensuite, en ce qui a trait aux nouvelles formations, notons *Remise en culture des terres en friche*, *Bases de la soudure sur l'acier*, une nouvelle mouture pour *Installation de la tubulure* maintenant nommée *Planification du réseau de tubulure*, *Gestion et entretien d'un verger* et un volet avancé de la formation *Permaculture, une culture en émergence*.

De plus, grâce à notre partenariat provincial avec Lactanet, nous avons donné, en ligne, quatre nouvelles thématiques de formation en production laitière, soit :

- *Un test de gras plus rentable, c'est possible?;*
- *Marges robots : constats et stratégies d'alimentation;*
- *Maîtriser le coût de production de ses fourrages grâce au rendement;*
- *Durable et rentable, c'est faisable!.*

Ce sont finalement tout près de 25 nouveautés qui ont été proposées aux producteurs!

Par ailleurs, parmi les bons coups de l'année, nous devons souligner le retour de *Jeunes trayeurs*. Ce sont 44 jeunes qui ont été initiés à la traite des vaches laitières à travers les quatre groupes formés entre décembre et juin. De plus, après plusieurs tentatives vaines, c'est grâce à la collaboration entre le Service aux entreprises de l'UPA et le Collectif en formation agricole qu'une formation *Secourisme en milieu de travail* en espagnol a enfin pu être offerte à 14 travailleurs étrangers temporaires employés de fermes de la région.

En Chaudière-Appalaches, l'appui financier de Services Québec et l'apport de nos maisons d'enseignement, soit les centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps Beauce-Appalaches et de Lévis, l'APBB, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière, contribuent à la vitalité du Collectif en formation agricole. Ainsi, les producteurs agricoles désireux de se perfectionner et d'acquérir du nouveau savoir-faire, ainsi que leur relève et leur main-d'œuvre, sont bien desservis avec une gamme variée et complète de formations en agriculture.

Aménagement, environnement et zonage

Sylvain Milot, coordonnateur
Éloïse Bernard, conseillère
Steeve Breton, conseiller
Chantale Dubé, conseillère
Isabelle Lessard, conseillère

Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes, etc.), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants

Développement régional

Roch Poulin, responsable
Jean-Philippe Carrier, conseiller
François Gamache, conseiller
Marc-Antoine Parent, conseiller

Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels, etc.) et agrotourisme

Politiques et programmes agricoles

Roch Poulin, responsable

Chantale Dubé, responsable

Faune, effarouchement des oiseaux

Lynda Deschênes, répondante

Sécurijours

Alain Roy, répondant

Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance récolte, tarifs Hydro-Québec

Frank St-Pierre, responsable

Prévention des accidents à la ferme, santé psychologique

Alain Roy, répondant
Frank St-Pierre, répondant

Sécurité routière

Services aux entreprises agricoles

Karine Phaneuf, coordonnatrice

Pascale Blouin, conseillère

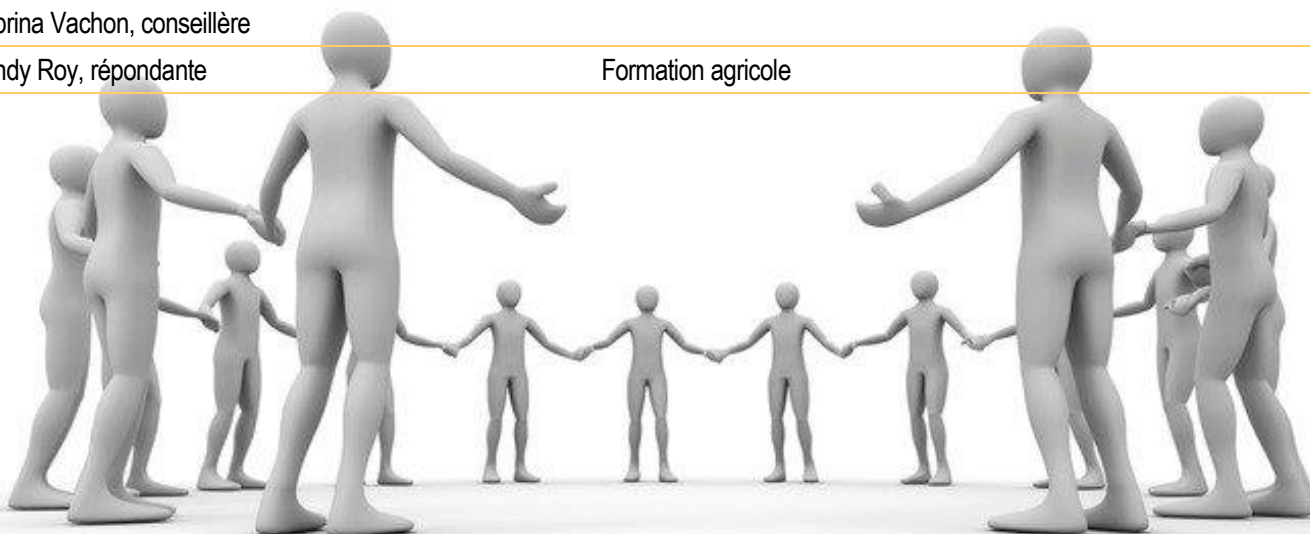
Marie-Soleil Tardif, conseillère

Gestion des ressources humaines

Sabrina Vachon, conseillère

Sandy Roy, répondante

Formation agricole



Services aux groupes spécialisés

Claire P. Beaulieu, répondante	Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est
Lynda Deschênes, secrétaire	Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière Acériculteurs – Côte-du-Sud
François Gamache, secrétaire	Bovins – Chaudière-Appalaches Nord Bovins – Chaudière-Appalaches-Sud
Yan Gosselin, secrétaire	Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)
Michaël Létourneau, secrétaire Micheline Garon, adjointe	Lait – Chaudière-Appalaches-Nord
Gervais Paquet, secrétaire	Lait – Chaudière-Appalaches-Sud Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest
Marc-Antoine Parent, secrétaire	Porcs – Beauce Porcs – Deux Rives
Alain Roy, secrétaire	Acériculteurs – Beauce Oeufs – Est du Québec Volailles – Est-du-Québec

Vie syndicale et communications

Geneviève Lapointe, coordonnatrice	Support aux syndicats locaux
Claire P. Beaulieu, conseillère - vie syndicale	L'Islet, MRC de Montmagny
Jean-Philippe Carrier, conseiller - vie syndicale	Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord
Lynda Deschênes, conseillère - vie syndicale	Beauce-Sartigan
François Gamache, conseiller - vie syndicale	La Nouvelle-Beauce
Marc-Antoine Parent, conseiller - vie syndicale	Lotbinière-Sud
Frédéric Poulin, conseiller - vie syndicale et aux communications	Appalaches, Etchemins, Robert-Cliche
Maxime Beaudoin, responsable - communications	Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Caroline Provost (Confédération)	Liste des producteurs agricoles – Service des cotisations

Direction régionale

Roch Poulin, directeur régional Geneviève Lapointe, directrice régionale adjointe	Direction générale
Anne-Marie Chamberland-Ouellet, conseillère	Gestion des ressources humaines
Shéryl Marchand, directrice des finances	Service de la trésorerie

Demandes de l'assemblée générale annuelle	Suivis
1 Financement par tous les producteurs agricoles Appui au projet de modification du paragraphe 2 de l'article 31 de la <i>Loi sur les producteurs agricoles</i> proposé par l'Union, afin de prendre en compte des paramètres autres que le statut juridique des exploitations agricoles et, ainsi, permettre la fixation de cotisations, par exemple, en fonction des valeurs des ventes annuelles de produits agricoles ou des strates de revenus annuels.	La résolution a été adoptée par le Congrès provincial de l'UPA en décembre. Des rencontres ont eu lieu avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, et les représentants des autres partis politiques. Malgré l'intérêt observé, la Loi n'a pas fait l'objet d'amendement à ce jour. Les données du recensement 2021 sont maintenant accessibles et faciliteront la mise à jour des scénarios. Un nouveau comité sur le financement de l'UPA devrait être mis en place au début 2023.
2 Récupération des plastiques agricoles Appui aux syndicats locaux pour favoriser la consultation des producteurs agricoles par les MRC, afin que le mode de récupération retenu tienne compte des réalités agricoles (temps, distance, etc.) et qu'il soit viable à long terme.	Sensibilisation lors du comité régional. Avec l'amendement au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, le gouvernement opte pour la présence des points de dépôt et non d'une collecte à la porte. En date de septembre, accès à 19 points de dépôt en région.
3 Déduction des indemnités ASREC pour vente de sous-produits ou changement de vocation Obtenir une plus grande flexibilité pour l'application du Programme d'assurance récolte (ASREC), dans l'optique de diminuer les déductions aux indemnités des producteurs récoltant les sous-produits d'une récolte abandonnée ou changeant tardivement la vocation de cette culture.	Demande analysée à la Table de travail provinciale sur la sécurité du revenu et les outils financiers. À la suite des précisions obtenues par la FADQ, des nuances sont à considérer dans le traitement des abandons.
4 Épandage des engrais de ferme après le 1^{er} octobre Révision des dispositions réglementaires du REA relatives aux épandages des engrais de ferme en automne, en tenant compte des démonstrations réalisées par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), en regard de l'épandage des lisiers de porc à l'automne, et confier la responsabilité de déterminer les pratiques à l'agronome signataire du plan agroenvironnemental de fertilisation.	Recommandations transférées à la Table de travail provinciale sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre pour analyse et recommandations.

Demandes de l'assemblée générale annuelle	Suivis
5 Maintien des superficies agricoles cultivables Accroître les pressions auprès des instances concernées afin que soient modifiées les dispositions réglementaires interdisant l'accroissement des terres en culture pour permettre d'appliquer le principe de zéro perte nette de superficies cultivables. Voir à ce que les règlements municipaux, visant l'abattage des arbres, ne viennent pas empêcher la mise en culture de nouvelles superficies destinées à remplacer celles perdues au profit d'autres usages.	Intervention politique sur le sujet avec le Caucus régional de la CAQ, le 5 juillet. Ajout des demandes régionales dans la résolution du Congrès provincial de l'UPA. La remise en culture des terres en friche est l'une des trois priorités régionales lors de la consultation sur le développement du secteur bioalimentaire CAR-MRC.
6 Réinclusion des terres de RABASKA Intervenir auprès des instances gouvernementales concernées, afin de réinclure en zone agricole, les terres d'une superficie de 271,7 hectares, exclues en 2007 par décret gouvernemental.	Demande analysée à la Table de travail provinciale sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional pour suivi. Une disposition du projet de loi 103 est prévue pour permettre ce type de réinclusion. Appui aux interventions politiques du Syndicat de l'UPA de Lévis auprès de la ministre de l'Agriculture et de Agroalimentaire Canada (ACC), Marie-Claude Bibeau, et auprès des candidats aux élections des circonscriptions de Lévis.
7 Modernisation législative pour limiter les impacts des conflits de travail sur la production agricole Obtenir un décret en matière de réglementation du travail, en obligeant, par exemple, des processus de médiation et de conciliation pour limiter la durée des conflits de travail dans les abattoirs et autres usines de transformation alimentaire du Québec, afin d'éviter les impacts sur le bien-être animal, la sécurité alimentaire et tous les maillons de l'industrie alimentaire.	Demande entérinée par le Congrès provincial de l'UPA et transmise au ministre de l'Agriculture du Québec, à la ministre de l'ACC, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et aux députés du Parti libéral du Canada. Suivi auprès de la représentante du secteur des viandes au MAPAQ. Participation de l'Union à la consultation dans le cadre de la révision réglementaire du Règlement sur les aliments.
8 Propagation du nerprun bourdaine dans les érablières et sur les terres agricoles Faire des démarches afin que le gouvernement provincial adopte une orientation pour la création d'un programme de soutien financier, pour financer par l'octroi de subvention la recherche sur le nerprun bourdaine, dans le but de contrôler les populations et en favoriser l'éradication.	Demande entérinée par le Congrès provincial de l'UPA. L'Union a transmis la demande à l'AAC, au MAPAQ et au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Voici une courte présentation du cabinet comptable SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc. :

Production

- Déclarations de revenus de particuliers;
- Déclarations de revenus de compagnies;
- Formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- Tenue de livres pour les entreprises agricoles;
- Service de paie pour les entreprises agricoles;
- Mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme;
- Conseils fiscaux pour maximiser l'encaissement de différents programmes sociaux.



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Équipe

- Comptables;
- Fiscalistes;
- Techniciens comptables;
- Personnel de soutien;
- Employés occasionnels.

Avantages pour la clientèle

- Bénéficie de conseils de haut niveau sur la fiscalité et la comptabilité agricole;
- Profite des indicateurs de performance et de comparaison avec des entreprises semblables;
- Profite d'une équipe dynamique qui veut aider ses clients.

Marc-Ange Doyon, CPA, CGA
Président-directeur général



Plus de 40 ans d'excellence !

Les Centres d'emploi agricole (CEA) : la référence des entreprises et des travailleurs agricoles

Vos conseillères:



Votre soutien administratif:



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Services-conseils

- Diagnostic des besoins en GRH et plan d'intervention
- Création d'outils RH personnalisés
- Information sur les lois et les normes du travail

Programme d'accompagnement et de coaching RH

- AgriRH

DOTATION

Main-d'œuvre locale

- Planification des besoins
- Élaboration et publication d'offres d'emploi
- Recrutement et sélection des candidatures
- Soutien aux entrevues de sélection
- Service d'organisation du transport
- Soutien à l'intégration des nouveaux employés

Main-d'œuvre étrangère

- Planification des besoins
- Préparation des demandes de travailleurs étrangers temporaires

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

- Ouvrier en production laitière
- Ouvrier en production porcine
- Ouvrier serricole
- Ouvrier avicole
- Opérateur de machinerie agricole

Programme de francisation

- Agrifrancisation

Programmes d'intégration et de formation en emploi

- FermEmploi
- AgriEmploi
- Programmes de courte durée privilégiant les stages (COUD)

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Mutuelle de prévention

- Services-conseils en SST
- Aide à l'élaboration de programmes et de plans de prévention
- Soutien en gestion des réclamations à la suite d'un accident
- Accompagnement lors d'une visite de conformité de la CNESST

Programme de prévention

- Prévention agricole +

Service d'information et d'accompagnement

- Soutien personnalisé
- Organisation d'activités de prévention
- Développement d'outils de prévention



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centres d'emploi agricole



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

UNE ÉQUIPE COMPOSÉE
DE **COMPTABLES**
ET DE **FISCALISTES**

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**



Sainte-Marie

1135, boul. Vachon Nord
G6E 1M9

ÉDIFICE DE L'UPA

Saint-Georges

2550, 127^e Rue
G5Y 5L1